

Les tarifs de l'énergie concernent tout le monde et les foyers les plus modestes y sont particulièrement sensibles. C'est la raison pour laquelle le gouvernement a la semaine dernière, limité leur hausse à venir au niveau de l'inflation, c'est-à-dire à 2%. Tout en sachant très bien que ce n'était pas ce que réclamaient les opérateurs.

C'est là l'inconséquence du gouvernement Fillon, qui a préféré refiler la « patate chaude », plutôt que de prendre ses responsabilités.

La décision du Conseil d'Etat vient encore aggraver cette situation, puisqu'elle donne des droits à ceux dont on avait justement bloqué les tarifs !

Il y a là une spirale infernale, fruit d'un héritage compliqué, dont il nous faut sortir.

Pour cela, la nouvelle majorité ouvre deux chantiers: il faut d'abord reconsidérer ce qui relève du domaine de compétence de l'autorité de régulation, et ce qui relève des pouvoirs publics. Il faut ensuite mettre en place une nouvelle tarification, à la fois sociale et écologique. Elle devra être juste et, dans le même temps, inciter à des comportements responsables.

*François Brottes,*

*Président de la commission des Affaires économiques*